

**PACTE  
DE RECONCILIATION  
ENTRE LES COMMUNAUTES DU NORD-EST  
(VAKAGA, BAMINGUI-BANGORAN, HAUTE-KOTTO)**

## PREAMBULE

Nous, Représentants des Communautés du Nord-Est (Vakaga, Bamingui-Bangoran et Haute-Kotto), réunis à Bangui du 09 au 10 Novembre 2020, dans le cadre de la grande Rencontre de Réconciliation :

- Considérant la récurrence des crises militaro politiques en République Centrafricaine ;
- Considérant les conséquences multiformes de la crise de 2012 et la persistance de ses effets tant sur le fonctionnement des services publics que sur les populations ;
- Considérant les violences qui ont récemment opposé les différentes communautés du Nord-Est avec leur lot de dégâts matériels et de pertes en vies humaines ;
- Considérant que ces violences ont ébranlé les liens séculiers du vivre ensemble et de la cohésion entre ces différentes communautés ;
- Conscients que la persistance de ces violences constitue un frein à la reconstruction de la région du Nord-Est ;
- Conscients de l'importance de la paix comme facteur primordial de développement ;
- Considérant les initiatives de paix et de réconciliation mises en œuvre par le Gouvernement avec l'appui des partenaires dès le début des violences ;
- Réaffirmant l'adhésion de toutes les communautés à l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en Centrafrique (APPR - RCA)
- Considérant la volonté des différentes communautés d'aller vers la paix et la réconciliation, laquelle volonté s'est manifestée à travers différents pactes et documents signés entre lesdites communautés ;
- Considérant que cette volonté s'est fortement réaffirmée lors des présentes assises ;
- Considérant les conclusions de la grande Rencontre de Bangui, tenue du 09 au 10 Novembre 2020 sous le Très Haut Patronage de Son Excellence Professeur Faustin Archange TOUADERA, Président de la République, Chef de l'Etat et qui prennent en compte l'ensemble des vœux exprimés par les communautés ;

## Convenons de ce qui suit :

- Enterrer définitivement la hache de guerre ;
- Privilégier désormais le dialogue et la voie judiciaire comme mode de règlement de leurs différends ;
- Respecter les droits et libertés de tout être humain vivant dans la région ;
- Respecter rigoureusement la libre circulation des personnes et des biens ;
- Mettre définitivement fin aux exécutions sommaires et extrajudiciaires ;
- Mettre fin aux violences et aux traitements cruels faits aux femmes ;
- Eviter toutes formes de discrimination ethnique et religieuse ;
- brader et ou favoriser les pillages des ressources naturelles de la Région Nord-Est ;
- Dénoncer les alliances avec les mercenaires étrangers ;
- Sceller Une Réconciliation durable entre les différentes communautés ;
- Eduquer et former les communautés sur la cohésion sociale et le vivre ensemble ;
- Impliquer l'Association des ressortissants de la VAKAGA pour le développement (AREVAD) dans la mise en œuvre du présent pacte.

## Demandons :

### 1. au Gouvernement

- La poursuite de la Restauration de l'Autorité de l'Etat dans le Nord-Est ;
- Le désarmement total des groupes armés ;
- Le retour des Personnes Déplacées Internes avec un appui en vivre et matériaux de construction ;
- De déclarer la ville de Bria « Ville sans Arme » et la Préfecture de Bamingui-Bangoran, « Préfecture sans arme » en concertation avec les ex-groupes armés ;
- La suppression des barrières illégales sur tous les axes ;
- L'érection de Bahidon en commune de pleine exercice ;
- le découpage de Bria en trois (3) circonscriptions électorales ;

- De garantir la sécurité aux frontières avec le Tchad et le Soudan ;
- D'identifier, de recenser et de fermer toutes les pistes qui relient les frontières du nord-est avec le Tchad et le Soudan ;
- De déployer les forces de défense et de Sécurité aux frontières avec le Tchad, et le Soudan (Amdafock, Boromata, Tissifongoro et Sikikédé) ;
- D'impliquer toutes les ethnies dans la gestion des affaires communales ;
- De recenser les habitations détruites et brûlées pendant les conflits pour réparation ;
- De poursuivre en justice les personnes identifiées comme auteurs, co-auteurs et complices de ces conflits ;
- D'accompagner les communautés de la Vakaga pour la mise en place d'un Comité de sages pour la prévention des conflits ;
- D'ériger les PCA de OUANDJA et SAM OUANDJA en sous-préfecture pour rapprocher l'administration des populations ;
- De décentraliser le service de délivrance des cartes d'identité nationale dans les préfectures éloignées ;
- De faciliter la délivrance des cartes d'identité et passeports aux communautés de la Région du Nord-Est ;
- De créer des emplois et des centres de formation pour les jeunes de la région ;
- De diviser DAR EL KOUTI en trois (3) communes et deux (2) circonscriptions électorales ;
- De procéder à la réouverture des postes de gendarmerie à NGARBA BORD et à NIAMANI ;
- De promouvoir la gouvernance locale ;
- D'appliquer l'équité dans la clé de répartition des ressources, avantages et bénéfices de la Région sur base d'inclusivité ;
- D'exécuter les projets de développement local pour la Région du Nord-Est ;
- D'accélérer le désenclavement de la Région du Nord-Est par la construction d'infrastructures routières ;
- Le départ des chefs de guerre étrangers hors de la Région Nord-Est ;
- La prise en compte des différentes ethnies dans la constitution des délégations spéciales ;

- La poursuite de la Réhabilitation des maisons d'arrêt et des Centres de santé dans la Région du Nord-Est ;
- la mise en place d'un mécanisme de suivi et de vulgarisation du Pacte.

## 2. Aux groupes armés

- Le respect scrupuleux de l'Accord de paix du 06 février 2019 (APPR - RCA) y compris la dissolution intégrale de leurs groupes ;
- Le démantèlement des barrières illégales, sources de conflits ;
- La libre circulation des personnes et des biens dans la Région du Nord-Est ;
- Le respect des droits des individus et de la dignité de la personne humaine ;
- La réconciliation entre les groupes armés ;
- La libération des bâtiments administratifs occupés par les groupes armés ;
- La suppression des services parallèles de collecte d'impôts et de douanes.

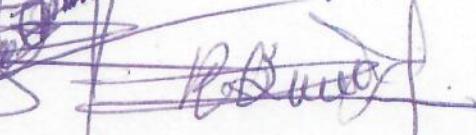
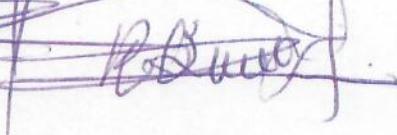
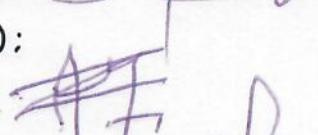
## 3. Aux Garants et Facilitateurs de l'APPR-RCA

- D'apporter un appui multiforme aux parties à l'Accord en vue du respect scrupuleux de leurs engagements;

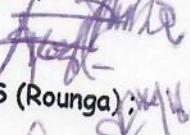
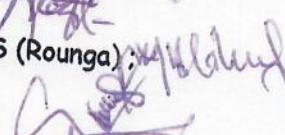
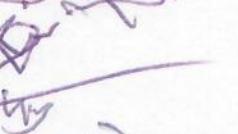
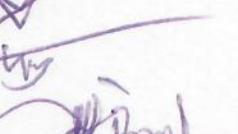
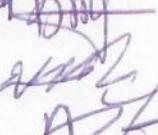
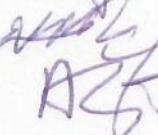
Fait à Bangui, le 10 novembre 2020

*Ont signé :*

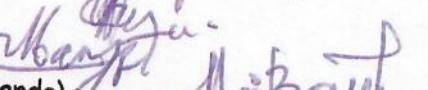
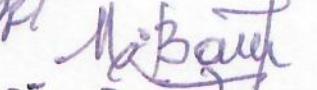
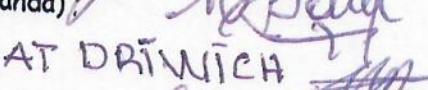
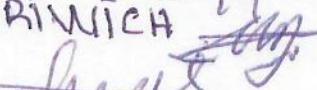
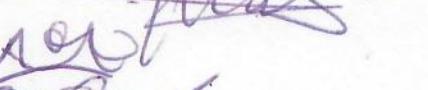
*Pour les Représentants de la Vakaga*

- AMGABO Moustapha (Sultan Maire); 
- ADRAMANE Ramadane (Kara); 
- RADJAB Moussa (Sara); 
- IBRAHIM Abdoulaye (Goula); 
- OUMAR Garba (Haoussa); 
- ABAKAR Yaya (Rounga); 
- ADAM Idriss (Youlou); 
- ASSANE AMADOU (Foulata); 
- Abdoulaye TIDJIANE (Bornou) 

*Pour les Représentants de la Haute-Kotto*

- > SAMBA René Valentin (Banda) 
- > ATAHIR Ali (Arabe); 
- > YAYA Idriss DOUNGOUSS (Rounga); 
- > DJOUMA Félix (Sara); 
- > ASSANE Zakaria (Kara); 
- > IBRAHIM AHAMAT (Goula); 
- > AHAMAT Aliou (Peul); 
- > DALKIA Gilbert (Ndoka); 
- > BLITCHI Rosalie (Femmes); 
- > BALEKOUZOU Maurice (Maire). 
- > Aboubakar SIDDICK ALI (Bornou) 

*Pour les Représentants de la Bamingui-Bangoran*

- ✓ SENOUSSI Ibrahim (Sultan Maire); 
- ✓ YACOUB Ibrahim (Rounga); 
- ✓ MAHAMAT Kamiss (Ndoka); 
- ✓ MAKOSSA BANGUI Pierre (Banda); 
- ✓ POTOR Sini (Goula);  HAMAT DRINICH 
- ✓ MOUSSA NGADE Daniel (Sara); 
- ✓ ATAHIR Hamdan (Arabe); 
- ✓ OUTMANE Amine (Djeme); 
- ✓ SENOUSSI Fatimé (Femmes); 
- ✓ AHMAT Moussa (Jeunesse). 